

L'HEBDO DES MARCHÉS



Actualités des marchés financiers - semaine du 16 au 20 janvier 2017



ACTUALITÉ DE LA SEMAINE

Royaume-Uni : Theresa May indique que le Royaume-Uni vise une sortie complète du marché unique européen.

Banque Centrale : Peu de changements lors du comité de politique monétaire de la Banque Centrale Européenne.



ECONOMIE

Zone euro : Remontée de l'indice général d'inflation, l'inflation sous-jacente reste très faible.

Etats-Unis : Chiffres mitigés. L'inflation au-dessus de 2%.



MARCHÉS

Taux : Les rendements obligataires en légère hausse.

Actions : Semaine de baisse sur tous les grands marchés.

PRINCIPAUX INDICATEURS

Marchés Actions	20/01/17	Perf. sur la semaine	Perf. sur 1 mois	Perf. depuis le 31/12/16
CAC 40	4851	-1,5%	0,0%	-0,2%
Eurostoxx 50*	3299	-0,7%	0,6%	0,3%
S&P 500	2271	-0,1%	0,0%	1,5%
Marchés de Taux	20/01/17	Perf. sur la semaine	Perf. sur 1 mois	Perf. depuis le 31/12/16
Eonia*	-0,35%	-	-	-0,02%
OAT 10 ans	0,91%			
Matières 1 ^{ères}	20/01/17	Perf. sur la semaine	Perf. sur 1 mois	Perf. depuis le 31/12/16
Pétrole (Brent,\$/baril)	55	0,1%	0,3%	-2,3%
Or (\$/once)	1211	1,1%	6,9%	5,1%
Devises	20/01/17	Perf. sur la semaine	Perf. sur 1 mois	Perf. depuis le 31/12/16
EUR/USD	1,07	0,6%	3,0%	1,8%

Source: Bloomberg, Stratégie Amundi
Données actualisées le 20/01/17 à 18h



NOTRE ANALYSE

Le discours de Theresa May concernant le Brexit a apporté une clarification très attendue concernant les objectifs britanniques. Cependant, atteindre ces objectifs va être difficile. Afin de ne pas inciter d'autres pays à imiter le Royaume-Uni, les Européens vont être très attentifs à ne pas accorder aux Britanniques des concessions donnant l'impression qu'un pays obtient de meilleures conditions à l'extérieur de l'union européenne qu'à l'intérieur. Par ailleurs, deux ans semble un délai bien court pour négocier un traité de libre-échange (le traitement des services financiers, enjeu crucial pour la place de Londres, va être particulièrement délicat). Enfin, rappelons que l'environnement international risque d'être sujet à de nombreux changements (élections en zone euro, incertitude concernant la politique extérieure américaine, risque géopolitique, etc...).

Concernant les marchés, nous pensons que les taux longs devraient monter un peu sur les semaines à venir, notamment à cause de la remontée de l'inflation totale (effets de base), mais aussi parce que les marchés réévalueront la probabilité d'une hausse des taux directeurs américains en mars.





ACTUALITÉ DE LA SEMAINE

Royaume-Uni : Theresa May indique que le Royaume-Uni vise une sortie complète du marché unique européen.

Après six mois de discrétion calculée, la Première ministre britannique a indiqué que ses objectifs seraient les suivants :
1/Une sortie complète du marché unique européen (signifiant notamment que le Royaume-Uni retrouverait sa pleine souveraineté migratoire, sortirait de la juridiction de la Cour de Justice européenne et réduirait fortement sa contribution au budget européen).
2/La conclusion d'un accord de libre-échange avec l'union européenne mais sans union douanière complète, laissant le Royaume-Uni libre de signer des accords commerciaux avec d'autres pays. Cet accord devra être conclu d'ici 2019, sera soumis au Parlement britannique et prévoira plusieurs phases d'application.

Theresa May a également mis en garde les Européens contre toute velléité de vouloir « punir le Royaume-Uni », affirmant que le pays était prêt à se résigner à « une absence d'accord plutôt qu'à un mauvais accord », et pourrait alors jouer sur le niveau de ses taxes et de sa réglementation pour améliorer sa compétitivité.

Banque Centrale : Peu de changements lors du comité de politique monétaire de la Banque Centrale Européenne.

Mario Draghi a rappelé qu'un degré élevé d'assouplissement monétaire était requis pour donner naissance à des pressions inflationnistes et soutenir le relèvement de l'inflation à moyen terme. Il a insisté sur le fait qu'il n'y avait pas encore de tendance haussière convaincante de l'inflation sous-jacente.

ECONOMIE

Zone euro : Remontée de l'indice général d'inflation, l'inflation sous-jacente reste très faible.

La hausse annuelle de l'indice des prix à la consommation a nettement accéléré à +1,1% en décembre (contre +0,6% en novembre), soit son niveau le plus élevé depuis septembre 2013. Cependant, la hausse annuelle de l'indice sous-jacent (hors énergie et alimentation) n'a été que de +0,9% (contre +0,8% en novembre) et reste très stable depuis plusieurs mois. Pays par pays, la progression annuelle de cet indice a été, en décembre, de +1,3% en Allemagne, +0,5% en France, +0,4% en Italie et +0,7% en Espagne.

Etats-Unis : Chiffres mitigés. L'inflation au-dessus de 2%.

La production industrielle a progressé davantage qu'attendu en décembre (+0,8% contre consensus à +0,6%) mais après une baisse plus forte qu'annoncé initialement en novembre (-0,7% contre -0,4%). Les permis de construire de décembre déçoivent tandis que les mises en chantier surprennent à la hausse. Enfin, la progression annuelle de l'indice général d'inflation a atteint +2,1% en décembre (après +1,7% en novembre), soit son plus haut niveau depuis juin 2014, tandis que l'indice sous-jacent progresse, pour sa part, de +2,2% (contre +2,1% en novembre).

MARCHÉS

Taux : Les rendements obligataires en légère hausse.

Les taux 10 ans allemands et américains finissent la semaine à 0,40 et 2,48%, respectivement. L'inflation telle qu'anticipée par les cours des obligations indexées américain s'approche de 2,05% aux Etats-Unis, niveau non observé depuis septembre 2014 (à l'époque, le prix du baril de Brent était proche de 100\$). Peu de changements en ce qui concerne les spreads souverains en zone euro.

Actions : Semaine de baisse sur tous les grands marchés.

Les actions ont cédé du terrain durant la semaine. La baisse est plus sévère en Europe (-0,75% pour l'EuroStoxx 50) qu'aux Etats-Unis (-0,3% pour le Dow Jones, -0,15% pour le S&P 500). Au Royaume-Uni, l'indice FT100 recule fortement (-1,9%). Au Japon, le Nikkei cède -0,77% tandis qu'en moyenne les marchés émergents se replient plus modestement (-0,3% pour l'indice MSCI Emerging Markets en dollars).





LEXIQUE

FTSE 100 : Indice boursier de la place de Londres constitué des 100 principales valeurs cotées sur le marché. Communément appelé Footsie, le FT-SE 100 est en fait l'abréviation de Financial Times - Stock Exchange. Il est composé des titres des 100 plus grosses entreprises cotées à la Bourse de Londres. Il est calculé à partir d'une moyenne arithmétique pondérée par les capitalisations boursières, sans prise en compte des dividendes. Il est calculé toutes les 60 secondes de 8h à 16h30 (heure locale), soit 9h à 17h30 (heure française d'hiver).

Inflation : Hausse générale des prix des biens et services en circulation dans un pays et sur une période donnée. L'inflation se traduit par un phénomène d'augmentation générale des prix et peut ainsi entraîner une baisse du pouvoir d'achat et de la monnaie. Au contraire, la déflation est le phénomène d'une baisse généralisée et durable du niveau des prix. Pour mesurer le taux d'inflation, l'Insee s'appuie notamment sur l'Indice des prix à la consommation (IPC).

Inflation sous-jacente : Indice désaisonnalisé qui permet de dégager une tendance de fond de l'évolution des prix. - Il exclut les prix soumis à l'intervention de l'État (électricité, gaz, tabac...) et les produits à prix volatils (produits pétroliers, produits frais).

MSCI Monde (MSCI AC Countries) : Indice boursier géré par Morgan Stanley Capital International mesurant la performance des principales places boursières dans le monde entier. L'indice est composé des titres de 23 pays économiquement développés, et 23 pays émergents, pondérés par le flottant des capitalisations boursières.

Nikkei 225 : Indice boursier équipondéré des 225 principales valeurs de la place de Tokyo. Nikkei est l'abréviation de «Nihon Keizai Shimbun», le nom de la société qui publie l'indice. A l'image du Dow Jones, le Nikkei 225 n'est qu'une moyenne arithmétique des valeurs qui le composent; sa représentativité est donc approximative.

Taux directeur : Taux d'intérêt principal pratiqué par une banque centrale lorsqu'elle prête de l'argent aux institutions financières. La Banque centrale utilise ce taux pour maîtriser la masse monétaire et piloter la croissance et l'inflation. Le taux directeur des banques centrales est la source de tous les taux d'intérêt à court terme du marché interbancaire, du marché monétaire et du marché des devises. Leur niveau joue un rôle si important que les marchés peuvent réagir sur de simples rumeurs de hausse ou de baisse.

AVERTISSEMENT

Achevé de rédiger le 23/01/2017 à 15h

Les informations figurant dans cette publication ne visent pas à être distribuées ni utilisées par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à Amundi ou ses sociétés affiliées de se conformer aux obligations d'enregistrement de ces pays. Notamment cette publication ne s'adresse pas aux US persons telle que cette expression est définie dans le US Securities Act de 1933. Les données et informations figurant dans cette publication sont fournies à titre d'information uniquement. Aucune information contenue dans cette publication ne constitue une offre ou une sollicitation par un membre quelconque du groupe Amundi de fournir un conseil ou un service d'investissement ou pour acheter ou vendre des instruments financiers. Les informations contenues dans cette publication sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos et ne doivent pas être considérées comme telles à quelque fin que ce soit. Les informations sont inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution. Les prévisions, évaluations et analyses ne doivent pas être regardées comme des faits avérés et ne sauraient être considérées comme des prédictions exactes des événements futurs. Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans notre autorisation. Edité par Société Générale Gestion.

SOCIETE GENERALE GESTION

90, bld Pasteur 75015 PARIS

SA au capital de 567 034 094 EUR - 491 910 691 RCS Paris

Société de gestion de portefeuille agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro GP-09000020

societegeneralegestion.fr